



**Parlementaires
Bretons**

**Premier Ministre
Michel Barnier**
Hôtel Matignon
57 rue Varenne
75007 PARIS

Paris, le 09/09/2024

Objet : intervention des parlementaires en soutien aux EHPADs

Monsieur le Premier Ministre,

Dans le prolongement du choix qui a été le vôtre, pour votre premier déplacement officiel, d'aller à la rencontre des professionnels de santé inquiets face au manque de moyens, et en écho à l'engagement des maires de notre région qui ont enjoint l'Etat à agir en matière sanitaire, c'est avec la plus grande solennité que nous appelons, par la présente, votre attention sur le sujet des EHPADs et des services d'assistance et d'aides à domicile.

Sous l'impulsion des maires présidant des EHPADs publics et avec une diversité d'établissements associatifs à but non lucratif, le mouvement né en Bretagne se déploie désormais à l'échelle de l'ensemble du territoire national pour porter l'exigence d'une juste prise en compte par la solidarité nationale du grand âge et de la dépendance. C'est ce qui nous a été rappelé le 23 mai 2024 à PLOUHA (22) lors de l'assemblée générale regroupant les collectivités en charge des EHPADs publics à laquelle participaient plusieurs parlementaires des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille et Vilaine et du Morbihan.

En vérité, ces établissements, tout comme ceux qui organisent l'aide à domicile, se trouvent aujourd'hui dans une impasse financière totale, pris en étau entre une croissance de la demande et la hausse des charges de fonctionnement. Deux établissements sur trois sont en déficit. Dans ces conditions, l'augmentation de 10% de la contribution parfois appliquée aux résidents pour tenter de rétablir les équilibres budgétaires dépasse souvent la limite de ce qui est soutenable pour les familles.

Cette situation financière entraîne une baisse de la qualité d'accueil des résidents. Tandis que les dépenses d'investissements sont reportées, faute de trésoreries (réfection de toitures, achat de nouveaux lits etc.) chez les uns, d'autres sont désormais confrontés à un risque réel de fermeture alors que ceux-ci assurent une mission absolument indispensable à l'accompagnement des personnes âgées.

Le texte qui est sur toutes les lèvres, c'est le projet de loi grand âge, promis depuis 2018. Il constitue la meilleure réponse pour le déploiement des politiques d'autonomie à venir pour nos aînés et les personnes en situation de dépendance.

S'il est vrai que le contexte législatif actuel rend incertain le calendrier parlementaire et s'il est vrai aussi que ce sujet suscite des questionnements au plan de son financement et de partage des responsabilités notamment entre l'Etat et les Départements, il n'est pas moins vrai qu'il y a urgence à dégager des modalités immédiates pour faire face à cette situation impérieuse. Beaucoup d'élus, toute famille politique confondue, s'accordent là-dessus. Il est donc possible de trouver une majorité sur un texte qui aurait pour ambition d'améliorer la situation à laquelle nous faisons face.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Il nous apparaît donc que la situation nous invite à nous engager sur la voie d'un processus mettant en perspective une loi « grand-âge et dépendance » et à défaut de pouvoir aboutir à sa concrétisation d'ici à la fin de l'année 2024, il nous apparaît souhaitable d'envisager la budgétisation d'une telle politique dans le cadre du PLFSS qui arrive dans les prochains mois.

Cette démarche constructive que nous suggérons au Gouvernement et à laquelle la représentation parlementaire pourrait être associée vise un seul objectif : dépasser l'impasse objective dans laquelle se trouvent nos EHPADs publics et associatifs.

Le caractère trans-partisan que nous avons voulu donner à la présente s'inscrit dans le même esprit que celui qui prévaut dans l'engagement des collectivités qui ont décidé de se structurer en association.

En vous demandant de bien vouloir considérer le caractère solennel et très urgent de cet important dossier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

Gérard Lahellec, sénateur des Côtes d'Armor

Erwan Balanant, député de la 8ème circonscription du Finistère

Thierry Benoit, député de la 6ème circonscription d'Ille-et-Vilaine

Yves Bleunven, sénateur du Morbihan

Éric Bothorel, député de la 5ème circonscription des Côtes d'Armor

Mickaël Bouloux, député de la 8ème circonscription d'Ille-et-Vilaine

Jean-Luc Bourgeaux, député de la 7ème circonscription d'Ille-et-Vilaine

Pierre-Yves Cadalen, député de la 2ème circonscription du Finistère

Alain Cadec, sénateur des Côtes d'Armor

Michel Canévet, sénateur du Finistère

Mickaël Cosson, député de la 1ère circonscription des Côtes d'Armor

Dominique De Legge, sénateur d'Ille-et-Vilaine

Jean-Luc Fichet, sénateur du Finistère

Damien Girard, député de la 5ème circonscription du Morbihan

Nadège Havet, sénatrice du Finistère

Mathilde Hignet, députée de la 4ème circonscription d'Ille-et-Vilaine

Tristan Lahais, député de la 2ème circonscription d'Ille-et-Vilaine

Sandrine Le Feur, députée de la 4ème circonscription du Finistère

Corentin Le Fur, député de la 3ème circonscription des Côtes d'Armor

Didier Le Gac, député de la 3ème circonscription du Finistère

Anne Le Hénanff, députée de la 1ère circonscription du Morbihan

Annie Le Houérou, sénatrice des Côtes d'Armor

Annaïg Le Meur, députée de la 1ère circonscription du Finistère

Christine Le Nabour, députée de la 5ème circonscription d'Ille-et-Vilaine

Nicole Le Peih, députée de la 3ème circonscription du Morbihan

Murielle Lepvraud, députée de la 4ème circonscription des Côtes d'Armor

Graziella Melchior, députée de la 5ème circonscription du Finistère

Marie Mesmeur, députée de la 1ère circonscription d'Ille-et-Vilaine

Paul Molac, député de la 4ème circonscription du Morbihan

Philippe Paul, sénateur du Finistère

Sylvie Robert, sénatrice d'Ille-et-Vilaine

Claudia Rouaux, députée de la 3ème circonscription d'Ille-et-Vilaine

Daniel Salmon, sénateur d'Ille-et-Vilaine

Liliana Tanguy, députée de la 7ème circonscription du Finistère

Mélanie Thomin, députée de la 6ème circonscription du Finistère

Simon Uzenat, sénateur du Morbihan